

## Le chiffre d'affaires de l'édition française finirait l'année 2020 en recul de 2 %

Article publié le 08/01/2021 à 10:04

<https://actualitte.com/article/9823> "les univers du livre"

par Antoine Oury

Les vœux du Syndicat national de l'édition (SNE), du Bureau international de l'édition française et du Cercle de la Librairie se sont déroulés « en distanciel », ce jeudi 7 janvier. À cette occasion, Vincent Montagne, président du SNE, a dressé un premier bilan économique de 2020, confirmant la perspective d'une année pas si catastrophique, avec des chiffres en recul de 2 % dans l'édition.

« Une année que nous n'avions pas imaginée », selon l'expression de Vincent Montagne, s'est terminée : si l'édition s'attend évidemment à des répercussions à long terme de la pandémie, les données économiques de 2020 n'ont rien à voir avec celles d'autres secteurs d'activité de la culture.

Le président du SNE évoque « des chiffres exceptionnels, qui sont en même temps le fruit d'une aberration » : le chiffre d'affaires estimé de l'édition en France ne subirait « qu'un » recul de 2 % sur l'année 2020, « une forme de stabilité » selon Vincent Montagne, PDG du groupe Media-Participations.

- 278 millions € sur le premier confinement, + 165 millions € sur le mois qui suit le déconfinement, - 96 millions € en novembre, + 135 millions en décembre... Les ventes de livres ont visiblement suivi les aléas de l'année 2020, avec des lecteurs fidèles au rendez-vous. Le président du SNE prévient toutefois que le chiffre global « cache les disparités éditoriales », mais aussi une réduction de 15 % de la production et une absence de visibilité pour les cessions de droits à



l'international. Les différents secteurs éditoriaux sont aussi plus ou moins touchés : si la BD a gagné 6 % en valeur, la littérature connaît une forme de stabilité (- 0,5 %), les guides de voyage et le tourisme, sans surprise, essuient le gros de la tempête (40 à 50 % de baisse).

Vincent Montagne

a fait part de son soutien aux auteurs, assurant que le mot « solidarité » caractérisait selon lui l'année écoulée. « Nous avons porté le même étendard, celui qui affirme que le livre et la lecture sont des enjeux sociétaux majeurs. » Néanmoins, le président du SNE a affirmé que « chaque acteur est un entrepreneur dans la chaîne du livre, ce qui nous donne une agilité qu'il faut conserver ».

## Les chantiers de 2021

En 2021, le Syndicat national de l'édition prévoit la mise en place d'un fonds d'aide aux éditeurs défaillants vis-à-vis de leurs auteurs, soit « *un fonds de dotation pour que les auteurs soient rémunérés lorsqu'une maison d'édition est placée en liquidation judiciaire, et que les auteurs soient considérés comme des créanciers importants, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui* ». Des discussions avec la Sofia et le Centre national du livre sont amorcées, selon Vincent Montagne, pour mettre en œuvre ce fonds cette année.

L'outil « Booktracking » (« suivi du livre »), pour connaître les ventes d'un livre à l'aide des sorties de caisse, reste en cours de réalisation : « *L'objectif est de mettre en œuvre de façon plus systématique des remontées d'informations pour les éditeurs et les auteurs* », précise Vincent Montagne. L'outil sera prêt en 2021 dans sa structure, mais mis en œuvre auprès des acteurs du livre en 2022 seulement, indique-t-il.

Préoccupé par la transposition de la directive droit d'auteur dans la loi française, et notamment les articles qui portent sur la fouille de textes et de données, le SNE indique aussi qu'un travail est en cours pour parvenir à un taux de TVA réduit qui concerne à la fois le livre numérique homothétique [qui reproduit exactement la version imprimée], et le livre numérique enrichi, parfois considéré comme un produit multimédia, avec une TVA applicable plus élevée.

En France, une directive ministérielle permettrait de corriger rapidement « *l'indigence administrative à l'origine de la situation des directeurs de collection* ». Malgré les inquiétudes et frustrations de plusieurs organisateurs de salons, Livre Paris se déroulera bien à la fin du mois de mai 2021, mais dans le Hall 4 de la Porte de Versailles. Cette édition 2021 marquera par ailleurs la fin du partenariat avec le prestataire Reed Expositions.

Notable également, l'absence durant les voeux du SNE du groupe Editis, lequel avait déjà eu l'occasion d'exprimer sa défiance à l'égard de la manifestation parisienne. Mais cette fois, c'est l'absence de la directrice générale, Michèle Benbunan, toujours pas cooptée au Cercle de la librairie – pourtant organisation professionnelle – qui serait au cœur de ce boycott.

Interrogé sur les phénomènes de concentration dans l'édition, avec la possibilité d'un transfert d'une partie des activités éditoriales de Hachette Livre vers le groupe Editis, Vincent Montagne a assuré que « *la France et Bruxelles seront attentifs à ce sujet* », soulignant toutefois « *qu'il faut faire attention à ce que l'accès à la diffusion-distribution ne crée pas des effets asymétriques* », plus menaçants pour la diversité éditoriale.

Enfin, sollicité sur les questions de surproduction et d'impression des livres à l'étranger, le président du SNE a rappelé la responsabilité de chaque éditeur, individuellement, sur le premier point, et souligné que « *les savoir-faire, à des prix raisonnables, ont du mal à exister en France* », pour le second. « *Il faut aider les imprimeurs à ne pas perdre les compétences, mais quand ils ne les ont plus, il faut fabriquer à l'étranger* », a-t-il déploré, assurant que les éditeurs « *ont toujours intérêt à produire au plus près possible* ».